L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 JUILLET 1873. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 4 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Jos. Rosenthal, au No 16 de la rue de Chartres - Bottes, souliers et brodequins.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, SAMEDI.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale - Un terrain borné par les rues Royale, Chartres, St Philippe et Dumaine.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale - Jolie maison rue Marais, No 2.9.

Par Nash & Hodgson, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles - propriété de prix, dans le Troisième District.

Par G. de Feriet & Co, la Bourse d'Encan St-Louis, rue St. Louis - Maison basse, No 112 rue Annette.

Par B. M. & B. J. Montgomery, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles - Bonnes résidences faisant face aux rues d'Orléans et St-Pierre.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane - Linge, chapeaux et lingerie.

Par Eugène Toutué, à Alger - le steamboat Ora.

Par F. Roger & Co, dans leurs salles d'encan - Bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!

Propriété améliorée de valeur dans le Deuxième District, à l'encan, par le shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District, rue Royale, entre celles Dumaine et St. Philippe.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Maisons-Cottages dans le Troisième District à l'encan samedi -MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront demain, samedi, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, pour opérer un partage, une grande liste de maisons cottages, situées dans le Troisième District, près le marché St. Bernard. Voyez leur annonce d'encan.

LE 4 JUILLET.

Le 4 juillet 1776 sera toujours une grande époque dans l'histoire du monde moderne et la première dans l'histoire du monde américain. Agé de 97 ans, et touchant à la centaine qu'il est sûr d'atteindre et même de dépasser, le 4 juillet n'en est pas moins jeune de gloire et de prestige, car son œuvre a été immense et n'est pas encore terminée. Des treize colonies anglaises, qui occupaient seulement une partie du littoral atlantique, le 4 juillet fit tout d'abord treize Etats indépendants qui occupèrent bientôt toutes les côtes Nord du Golfe du Mexique; il fit en outre, vingt-quatre autres Etats, entrecoupés de territoires déjà à moitié colonisés, et étendit son domaine sur une vaste partie du Continent américain et jusques sur les bords de l'Océan Pacifique.

Le 4 juillet a fait plus que cela, il a même peut-être fait plus qu'il n'aurait dû faire, en répandant le goût de l'indépendance et de la séparation dans les colonies européennes du Nouveau-Monde. Nombre de ces colonies, inspirées par le 4 juillet, voulurent aussi se séparer de leur métropole et réussirent. En sorte que le 4 juillet régna bientôt sur tout le Mexique, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, moins le Brésil cependant qui a eu jusqu'ici la chance d'échapper à son influence, car tous les pays américains n'étaient pas mûrs pour le 4 juillet et les Etats ou les Colonies qui ont tenu bon contre la propagande ne s'en trouvent pas plus mal.

Mais le 4 juillet n'en poursuit pas moins son œuvre. Après avoir travaillé le Continent, il travaille les Antilles et évidemment il ne sera satisfait que lorsqu'il aura fait rentrer dans le domaine américain tous les établissements européens des Indes occidentales. Voilà ce que l'abbé Raynal n'avait pas prévu, l'abbé Raynal et bien d'autres.

Mais ce que le 4 juillet a eu d'excessif dans son influence ne peut nuire au nom de ces hommes, vraiment grands, qui conçurent et rédigèrent la déclaration de l'indépendance coloniale de 1776. Deux de ces hommes furent présidents des Etats-Unis, Thomas Jefferson, de la Virginie, et John Adams, du Massachusetts; le troisième était celui dont on vient de dresser la statue sur la place Lafayette, Benjamin Franklin; le quatrième et le cinquième étaient Roger Sherman, du Connecticut, et Robert R. Livingston, de New York, dont la mémoire est vénérée dans l'histoire de ce pays. Ces cinq hommes composaient le comité sur le rapport duquel, le troisième Congrès américain, convoqué en mai 1776, accepta et vota la célèbre déclaration qui devait rompre les liens des colonies anglaises avec leur métropole et qui en effet les rompit à jamais.

Nous ne devons point négliger de mentionner dans cette réminiscence à grands traits de l'histoire de l'Indépendance américaine, que la première résolution au troisième Congrès sur ce sujet fut présentée par Richard Henry Lee, délégué de la Virginie. Cette résolution portait que "ces colonies sont et doivent être des Etats libres et indépendants; qu'ils sont affranchis de toute allégeance vis à vis de la couronne britannique, et que toute connexion politique entre eux et l'Etat de la Grande Bretagne est et doit être entièrement dissoute."

Ce mouvement ayant réussi, il semble qu'après une sanction de 97 années, le sentiment du danger que couraient les promoteurs et les signataires de cette fameuse déclaration, s'efface de l'histoire. Le danger qu'ils couraient, cependant, était immense. Il y avait déjà, en juillet 1776, plus d'un an que la guerre existait, la première bataille de Lexington ayant eu lieu le 19 avril 1775, celle de Bunker's Hill le 17 juin, et celle de Sullivan Island, le 28 juin de la même année. Les succès se balançaient entre les belligérants. On voyait déjà que la guerre serait longue, et de fait elle dura encore six ans après la déclaration de rupture adressée à l'Angleterre. Ce n'est que deux ans plus tard qu'un traité d'alliance et de commerce fut conclu avec la France et que les premiers navires français, sous le comte d'Estaing, parurent en vue des côtes des Etats-Unis. Le fameux document fut lancé dans le monde à une époque où le peuple américain tout entier, traité de rebelle, ne pouvait compter que sur lui même dans sa lutte contre la mère-patrie.

En de telles circonstances, il fallait que ces délégués coloniaux eussent un courage suprême et un patriotisme à toute épreuve pour signer la déclaration d'indépendance qui était certainement comme une déclaration de guerre à l'Angleterre. Ils n'hésitèrent pas, néanmoins, et il en est résulté pour eux, à bon droit, une gloire impérissable. De là une célébration d'anniversaire qui la perpétue.

L'histoire dit que la conduite du Congrès d'alors fut approuvée de toute l'Union, que des processions se formèrent, que les cloches sonnèrent, que le canon retentit, que des feux de joie furent allumés dans tous les hameaux et que toutes ces démonstrations furent accompagnées d'adresses patriotiques et de félicitation pour les hommes courageux qui avaient entraîné le Congrès dans la voie périlleuse mais fière de la séparation et de l'indépendance. Tel était, en grande majorité du moins, le peuple d'alors. *Quantum mutatus ab illo.*

BUREAUX DE POSTE.—Le public est prévenu que les bureaux de la Poste seront ouverts aujourd'hui, 4 juillet, à 8 heures du matin et seront fermés à midi.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

L'Affaire Hawkins contre le Picayune.

Il y a quelques jours, une cour de New York accordait une nouvelle audition de cause à Stokes, condamné pour avoir commis un meurtre de propos délibéré. Hier une cour de la Nouvelle-Orléans a refusé d'entendre de nouveau la défense du *Picayune*, condamné à $18,000 de dommage au profit d'un juge qui prétendait que son honneur avait été attaqué par ce journal. Un juri composé de dix nègres et de deux blancs avait rendu le verdict, et il y avait de fortes présomptions pour croire que plusieurs membres de ce juri avaient été influencés par des considérations que ni la conscience ni la justice ne peuvent admettre.

L'avocat du *Picayune* se fondait sur ces raisons pour en appeler au tribunal qui avait rendu le jugement et lui demander une nouvelle instruction de l'affaire devant un autre juri. Les témoins avaient été sommés et ils étaient présents à l'audience, moins un, le principal témoin qui, suivant le rapport du shérif, n'a pu être trouvé ni chez lui, ni ailleurs, ni en aucun endroit de la paroisse d'Orléans. Au moins a-t-on pu interroger ceux qui étaient là et enregistrer leurs réponses? Non, les interrogatoires commencés ont été arrêtés aussitôt que les réponses étaient de nature à faire croire que la corruption allait se découvrir, ce qui aurait annulé le verdict.

La cour a été prompte à dire qu'un aveu de juré, quel qu'il fut, ne détruisait pas le verdict et qu'un juré ne pouvait pas s'accuser lui-même d'avoir vendu son opinion. Dès lors il ne restait plus aux avocats du *Picayune* qu'à prendre des exceptions pour les faire valoir devant la Cour Suprême et c'est ce qu'ils ont fait, non, cependant, sans avoir demandé l'ajournement de l'affaire pour attendre l'arrivée du témoin principal, de celui qui, dit-on, avait confessé avoir vu un papier rémunérateur tendu à un des jurés et reçu par lui. La cour ayant refusé d'accorder l'ajournement, suivant la jurisprudence adoptée par elle dans la conduite de ce procès on pourrait à la rigueur, le considérer, du commencement à la fin, comme un déni perpétuel de justice. C'est du moins ce que diront beaucoup de gens aujourd'hui, nous en sommes certain, et nous le déplorons, car au fond nous ne croirons jamais que la Cour veuille prétendre qu'un verdict de juri soit absolument inattaquable.

Payement de coupons.

Un journal fait grand bruit de ce que le gouverneur Kellogg a annoncé que l'Etat se trouvait non seulement prêt à payer l'intérêt de ses bons acquis depuis l'avènement de l'administration actuelle, mais encore le montant de certains coupons que l'administration Warmoth avait laissés en souffrance, et ce journal ajoute que c'est là la meilleure manière de rétablir le crédit de l'Etat. Sans doute, et nous ne l'avons jamais nié; les payements font le crédit. On savait cela avant M. Kellogg; on le savait même avant M. Warmoth; on l'a même toujours su. Mais la question est, ailleurs. Faut-il soutenir le crédit de l'Etat en ruinant les citoyens? En d'autres termes, les fortunes particulières doivent-elles être sacrifiées au crédit de l'Etat? Nous répondrons franchement, non. Nous désirons beaucoup que l'Etat ne puisse plus emprunter ou émettre de bons, et le jour où il ne pourra plus le faire sera pour nous un jour d'espérance. M. Kellogg est charmé de prouver que les taxes se payent quand nous en gémissons. Eh bien, nous dirons à M. Kellogg qu'il s'y prend mal pour gagner les bonnes grâces de la population. Au lieu d'annoncer le payement des coupons, qu'il annonce la banqueroute et nous lui garantissons un succès colossal!

AUX VOYAGEURS. — Les voyageurs qui désirent se rendre soit aux Chûtes du Niagara, soit au Canada, soit dans les grandes villes de l'Est, auront, en prenant la route de Louisville, l'avantage de ne changer de voiture qu'une seule fois, à Louisville même. Ils peuvent prendre, ici, passage dans un des magnifiques palais roulants qu'on appelle "Pullman Palace Cars", et se laisser emporter par la vapeur sans inquiétude. Le chemin de Jackson, celui du Mississippi Central, tous deux sous l'habile surintendance du capitaine E. D. Frost, sont en excellent état et il en est de même des autres lignes de Humboldt à Louisville. A partir de cette ville, les lignes se multiplient dans toutes les directions, et les voyageurs n'ont qu'à choisir. S'ils sont embarrassés, ils n'ont qu'à s'adresser au bureau situé encoignure **Camp et Commune**, sous le City Hotel. **Ils trouveront dans M. A. D. Sheldon**, agent du chemin de fer de Jackson, et dans M. Feger, agent des lignes de Humboldt à Louisville, des agents courtois et obligeants qui leur donneront toutes les informations désirables et qui leur éviteront des recherches. Aux personnes qui veulent faire un voyage pittoresque et émouvant, nous recommanderons la route de la Pennsylvanie connue sous le nom de Pan Handle. Elle traverse les sites les plus remarquables et permet aux voyageurs qui la suivent, de voir une région qui n'est surpassée par aucune de celles qu'on cite comme les plus belles dans le monde entier. **M. W. M. Wallington**, l'agent de cette ligne, se trouve en ce moment à la Nouvelle-Orléans, prêt à fournir tous les renseignements aux touristes et aux voyageurs.

GRANDE FÊTE AUX FAIR GROUNDS, AUJOURD'HUI.—Nous rappelons à nos lecteurs que l'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane donne, aujourd'hui, une grande fête aux Fair Grounds. Cette société est très populaire à la Nouvelle-Orléans et nous sommes persuadé qu'il y aura foule aujourd'hui aux Fair Grounds. On trouvera, dans les colonnes d'annonces, le programme de la fête, qui est bien composé et très varié.

BANQUE MÉTROPOLITAINE DE PRÊTS ET D'ÉPARGNES. — Cette banque, située rue du Camp No. 14, au-dessous du City Hotel, a une somme de $50,000 à prêter sur dépôt de diamants, perles, montres, bijouteries, pianos et fonds de ville à 1½ pour cent d'intérêt par mois. Un intérêt de 6 pour cent par an sera accordé sur dépôts pour 60 jours ou davantage. La même banque donnera aussi des certificats de dépôts pour 6 ou 12 mois avec un taux croissant d'intérêt par consentement spécial. Comme on le voit, la Banque Métropolitaine, dont le nom en anglais est "METROPOLITAN LOAN & SAVINGS BANK" offre de grandes facilités et peut, par conséquent, rendre de précieux services. Elle a pour caissier M. T. D. Van Horn, dont l'habileté et l'honorabilité sont très connues.

CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN.—Les trains partiront pour aujourd'hui, 4 juillet, de demi-heure en demi-heure depuis 2 heures de l'après-midi. On nous informe que les restaurateurs de Milneburg ont fait d'amples provisions et que les promeneurs, quelqu'en soit le nombre, sont certains de trouver bonne table et d'abondants rafraîchissements. Les facilités pour les bains, la pêche et les promenades sur eau sont excellentes.

COCK-PIT DE LA LOUISIANE.—Aujourd'hui, 4 juillet, grand combat de coqs au fameux Coqs-Pit si connu de la Louisiane. On nous assure que les coqs les plus renommés y participeront. La saison du Cock-Pit continuera tous les dimanches jusqu'à nouvel ordre.

☞ Le vrai mérite ne gagne pas tout d'un coup la faveur publique, il se fait apprécier à mesure qu'on apprend à le connaître. C'est le cas pour les HOME STOMACH BITTERS, qui, offerts depuis peu à la consommation, commencent déjà à attirer sérieusement l'attention, et qui sont de plus en plus appréciés.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

Nos bureaux et nos ateliers devant être fermés aujourd'hui, à cause de la solennité nationale du QUATRE JUILLET, l'*Abeille* ne paraîtra pas demain samedi.

PROPOSITION AVANTAGEUSE. — M. Michel Lion, rue Vieille-Levée, 197 et 199, en face du Marché français, voulant cesser de faire le commerce de détail, est décidé à écouler à tout prix son grand stock de vêtements, de linge fait, de chapeaux, malles, valises, etc. Le tout devant être vendu dans 90 jours, à partir du 5 juillet, nombre d'articles seront cédés à 25 et 50 pour cent au-dessous du prix coûtant. M. Lion annonce qu'il s'agit d'une liquidation positive et qu'il met en vente à la fois ses comptoirs, ses vitrines, ses installations pour gaz, ses machines à coudre et tout son établissement tel qu'il se comporte. Le stock d'habits de M. Lion est, comme on le sait, fort riche, et nous engageons les acheteurs à profiter de cette occasion de bon marché.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nul ne sera surpris d'apprendre que le pseudo-juge Lynch, qui occupe le siège de la Quatrième Cour de District, a refusé d'accorder une nouvelle audition de cause dans l'affaire de Hawkins contre le *Picayune*.

On avait lieu de s'attendre à l'avance à cette décision, retardée à dessein, par M. Lynch, qui voulait sauver les apparences en ayant l'air de réfléchir avant de se prononcer.

Hier matin, à onze heures, ce pseudo-magistrat a daigné consentir à ce que les avocats de l'Association du *Picayune* fissent venir plusieurs témoins, pour prouver que le juri, qui a rendu le verdict inique en faveur de Hawkins, avait cédé à certaines influences et à certaines promesses; mais fidèle à la règle de conduite qu'il a adoptée depuis le commencement de ce procès, il n'a pas permis aux témoins de parler ouvertement et leur a imposé silence aussitôt qu'il s'apercevait que leurs dépositions pouvaient nuire aux intérêts de son ami et féal Hawkins.

Il est inutile de dire que George Walker, l'ex-huissier de la Quatrième Cour, dont le témoignage était si important, n'a pas fait acte d'apparition.

Soit qu'il ait disparu volontairement, ou qu'on l'ait fait disparaître comme l'égalie Brown, on n'a pu le trouver.

M. Lynch a trouvé tout simple, après cela, de déclarer, avec une grande naïveté, que les allégations des avocats du *Picayune* étant insuffisantes, il devait refuser de leur accorder une nouvelle audition de cause.

Cette décision serait d'un ridicule à faire rire un ours blanc, si elle n'était en même temps essentiellement injuste.

Les ex-juges Cotton et Dibble doivent être satisfaits!

Pour notre part, nous sommes bien forcé de nous demander, où trouver, dans notre siècle de démoralisation, un magistrat intègre, qui soit indépendant de tout esprit de parti, et qui ne cède pas aux influences des cliques et des coteries; en un mot, un véritable juge, non *politiqueur*!

Peut-être au Kamtschatka!

C'est aujourd'hui le 4 juillet, le glorieux anniversaire de l'indépendance américaine; jadis, une grande fête nationale; mais aujourd'hui, à peine célébrée au Sud, ruiné et opprimé; qui n'a pas précisément lieu de se réjouir de son indépendance.

Nous apprenons que la célèbre brigade métropolitaine, qui a moissonné tant de lauriers dans les plaines de St. Martinville, doit sortir en grande tenue aujourd'hui, musique en tête, avec accompagnement de grosse artillerie, et parader dans les rues de la ville.

L'usurpateur Kellogg profite de cette occasion pour nous donner la mesure de ses forces et pour nous obliger à compter les sbires qui lui obéissent.

Dans une querelle survenue mercredi soir, vers onze heures, entre deux hommes, nommés, l'un Edward Peters et l'autre J. Armstrong, ce dernier a reçu une balle à l'épaule droite. Il a été conduit à l'Hôpital de Charité où sa blessure a été pansée, et son adversaire a été incarcéré.

Un nègre, dont le nom est inconnu, s'est introduit, vers une heure hier matin, dans la maison située au No 378 de la rue St. Charles, habitée par madame Monroe et sa famille.

A peine entré, cependant, le malencontreux fripon a dû déguerpir, sans rien emporter, mais laissant, au contraire, derrière lui, un mouchoir brodé, qu'il avait volé ailleurs, probablement.

Un incendie s'est déclaré, vers quatre heures, hier après-midi, dans le grenier de la maison située au No 59 de la rue St-Philippe, appartenant à M. Joseph Borzone.

Le feu a été éteint immédiatement par la pompe No . du département de l'incendie et les dommages sont peu considérables.

La maison est assurée, mais il nous a été impossible d'apprendre à quelle compagnie ni pour quel montant.

Hier après midi, vers six heures et demie, trois jeunes garçons qui se promenaient en esquif sur le fleuve, sont tombés à l'eau, au pied de la rue Jackson. Deux de ces jeunes étourdis ont nagé jusqu'à terre, mais le troisième se serait infailliblement noyé, sans M. James Wallace, qui a eu le bonheur de sauver le petit malheureux.

La police a arrêté hier matin Schoenhousen et Duffy, propriétaires de "l'Alhambra Saloon", qui sont accusés de meurtre sur la personne de James Daly.

On se souvient que ce malheureux est mort subitement, il y a deux jours, à la station de police du premier précinct.

Une enquête a été tenue, et on a eu lieu de supposer Schoenhaussen et Duffy d'avoir voulu se débarrasser de leur victime, en lui faisant prendre un narcotique quelconque.

Hier, vers cinq heures de l'après-midi, deux hommes de couleur nommés Henry Foster et Gabriel se sont pris de querelle au coin des rues Plum et Upper Line, à propos de la pluie et du beau temps.

L'ange Gabriel, qui n'est pas patient de sa nature, a tiré un rasoir de sa poche et s'est mis en devoir de couper la gorge au pauvre Foster qui n'en pouvait mais.

Un métropolitain, en s'approchant, a mis fin au combat. L'ange Gabriel qui, à défaut d'ailes, a deux bonnes jambes, s'est enfui, et le blessé a été conduit à l'Hôpital de Charité.

On a trouvé hier après midi, vers trois heures, le corps d'un homme blanc flottant dans le Vieux Bassin, près de la rue White.

Le coroner a tenu une enquête et on a découvert que le malheureux s'appelait James Kennedy; qu'il était âgé de 36 ans et natif d'Irlande. On suppose qu'il s'est noyé accidentellement.

L'huile de pétrole a fait encore des siennes hier soir.

Une lampe a fait explosion vers neuf heures, dans une maison habitée par Mme Burks, située rue Berlin, entre Calliope et Chestnut. La seule victime de ce petit accident a été une moustiquaire, qui a pris feu et qui a été réduite en cendres.

TEMPÉRATURE. — 3 juillet 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M	80	27
12 M	95	35
3 P. M	93	34
6 P. M	89	31

—TULLE, 18 juin.—On parle beaucoup, dans l'intimité, d'un incident curieux dont les acteurs sont: le nouveau préfet de la Corrèze, M. de Bure, et le procureur de la République de Brive. M. Meyjuroux, ami de M. Gambetta, est procureur depuis le 4 septembre.

Dimanche dernier, il se trouvait avec son sous-préfet à la gare de Brive lorsque M. de Bure, revenant d'une tournée de révision, descendit du train.

—Voici notre nouveau préfet, dit le sous-préfet à M. Meyjuroux, voulez-vous venir le saluer?

M. Meyjuroux fit un geste de dénégation violent, accompagné d'un haut-le-corps, et s'éloigna. Le préfet remarqua cette scène.

Hier jeudi, il se trouvait à Brive, et le tribunal lui fut présenté. Le tour du parquet arriva et M. Meyjuroux dut s'avancer.

Le préfet l'apostropha vivement, et lui dit qu'après sa conduite de dimanche à la gare, il eût bien fait de ne pas se montrer devant lui.

Le procureur interloqué répondit qu'il n'acceptait pas l'observation.

—Je la maintiens, lui dit le préfet, et M. Meyjuroux se retira confus, à la grande joie des magistrats, qui ne pouvaient le souffrir.

☞ Jus de Fruits français. — Fraises Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

L'AFFAIRE DE RANC.

Nous lisons dans la *Patrie* du 17:

La demande en autorisation de poursuites contre M. Ranc et la nomination de la commission chargée d'examiner cette demande forment le principal objet des discussions dans la presse comme dans le monde parlementaire.

En première ligne des défenseurs de M. Ranc figure naturellement la *République française*, laquelle termine ce matin par ces lignes un long article consacré à ce sujet:

"Il faut que les hommes honnêtes, consciencieux, indépendants des exigences aveugles des partis, se mettent en face de la question ainsi posée: En votant les poursuites demandées, ils pourront peut-être frapper M. Ranc, mais ils s'exposeront à flétrir le gouvernement de M. Thiers, la justice militaire de leur pays et l'Assemblée nationale elle-même."

Ainsi, la *République française* reconnaît que M. Ranc pourra être frappé; c'est un aveu, car assurément elle ne parlerait pas ainsi si elle ne le savait coupable. Or, si M. Ranc est coupable, la flétrissure de son impunité, soigneusement assurée durant deux années, atteindra le gouvernement de M. Thiers; cela est certain, et nous avons été les premiers à le dire nous-mêmes. Mais ce que nous tenons à ajouter, c'est que le gouvernement de M. Thiers seul sera atteint, la justice militaire ni l'Assemblée n'ayant la moindre part dans cette responsabilité.

En ce qui concerne l'Assemblée nationale, il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter à la discussion qui a eu lieu à cet égard dans la séance du 20 décembre 1871. Quel a été en effet l'ordre du jour adopté par la Chambre? Le suivant:

"L'Assemblée nationale, après avoir entendu les explications des ministres de la justice et de la guerre, et *comptant sur la stricte observation des lois*, passe à l'ordre du jour."

Or, le ministre de la justice s'était borné à venir déclarer ceci: "Pas plus pour M. Ranc que pour personne, aucune demande d'arrestation n'a été adressée au gouvernement." Et le ministre de la guerre avait ajouté: "Je n'ai pas reçu de demande d'autorisation de poursuivre le sieur Ranc. On n'avait pas d'ailleurs à m'en demander, et la preuve c'est que, il y a quelques jours, le sieur Ranc a comparu devant un des parquets des conseils de guerre, qui n'a pas jugé à propos de l'arrêter, bien qu'à lui seul appartînt le droit de le retenir ou de le relâcher."

Là-dessus, la Chambre, voulant laisser toute latitude à la justice militaire, passait à l'ordre du jour, mais en ayant soin de faire cette déclaration, bonne à rappeler, qu'elle comptait sur la *stricte observation des lois*.

Et maintenant, pourquoi les parquets des conseils de guerre n'ont-ils pas jugé à propos d'arrêter M. Ranc? Parce que M. Thiers personnellement s'y est toujours opposé. Qu'on se rappelle en effet les précieux renseignements donnés à cet égard par M. le capitaine Grimal dans les lettres que nous avons publiées, qu'on se rappelle notamment ce passage de la lettre du 13 juin insérée dans notre numéro du 14:

"En ce qui concerne la justice militaire, M. le général Appert, qui la dirigeait, n'a eu d'autre supérieur que M. Thiers. Est-ce donc avec M. de Ladmirault que *je me rendais le matin dans le cabinet de M. Thiers, pour y recevoir* DIRECTEMENT *ses instructions*? Je l'ai dit et je le répète: une *volonté supérieure a seule présidé* aux actes principaux des parquets des conseils de guerre, et il serait aussi faux qu'injuste de venir mettre en cause M. le général de Ladmirault ou tout autre au sujet de faits dont ils ne peuvent être responsables."

Nous n'avons rien à ajouter à ce raisonnement plein de force et de justesse, à ce témoignage d'un ancien commissaire du gouvernement, mêlé activement à toutes les poursuites dont les événements de la Commune ont été l'occasion.

LA NOUVELLE CALÉDONIE.

On écrit de Nouméa (Nouvelle Calédonie), le 25 mars:

Je suis en mesure de vous fournir des renseignements précis touchant l'effectif actuel des déportés rendus en Nouvelle-Calédonie. Vous savez qu'ils sont répartis en deux catégories, suivant la nature de la peine et de la condamnation qu'ils ont encourue. Les déportés à l'enceinte fortifiée sont au nombre de 516, les condamnés à la déportation simple, beaucoup plus nombreux jusqu'ici, forment un effectif de 1,551 individus. En réunissant ces deux chiffres, on obtient un total de 2,067 déportés. Le transport l'*Orne*, dont l'arrivée est très prochaine, est signalé comme nous amenant un convoi de 548 déportés, y compris 21 femmes, qui élèveront l'effectif général de la déportation en Nouvelle-Calédonie à 2,615 individus des deux sexes.

Dans ce pays où tout ou à peu près était à créer, il a fallu, vous n'en croirez sans peine, déployer les plus grands efforts pour arriver à caser tout le monde, et cela dans l'espace de quelques mois qui nous ont été donnés pour établir une installation, dont la plupart des éléments faisaient défaut. Je ne dis pas que rien n'ait manqué, à l'arrivée de huit à dix convois qui se sont succédé du mois d'octobre au mois de février, mais le nécessaire y était, notamment les vivres et les abris. J'ajoute que, indépendamment des déportés, sont arrivés un grand nombre de transportés, dont je vous donnerai le chiffre plus tard, et des immigrants libres, dont le nombre ne laisse que d'être assez considérable.

Pour ces derniers, aucune disposition n'avait naturellement été prise et la plupart ont dû camper en plein air ou quêter des gîtes dont les prix dépassent les ressources de tant de pauvre monde. Il n'y a pas encore d'hôtels à Nouméa; mais on en bâtira, l'esprit mercantile y étant aussi développé que dans n'importe quelle colonie anglaise.

Le gouvernement vient de prendre une excellente et bienveillante mesure. Soixante-onze condamnés à la déportation simple, qui en avaient fait la demande et qui se recommandaient par leur bon esprit relatif, ont été autorisés à s'établir à Nouméa ou aux environs. Cela n'a pas produit de fâcheux résultats. D'autres, au nombre de quatre-vingt-un, ont pris passage à bord du transport la *Rance*, qui les a transportés au lieu dit Gomen, où sont situés les terrains concédés à la compagnie agricole de la Nouvelle Calédonie, avec laquelle ces quatre vingt-un déportés ont contracté des engagements de travail. Enfin, quarante-sept autres ont été dirigés sous escorte à l'embouchure du Diahot, pour être employés aux travaux des mines d'or et de cuivre. (A ce propos, on annonce ici officiellement que pendant le mois de mars, 21 kilogrammes d'or ont été extraits des mines du mont des Fougères. L'administration locale, dont il faut louer l'esprit d'initiative, accorde toutes les facilités compatibles avec l'ordre et le respect de la loi, pour aider les déportés à sortir des lieux de déportation simple, et permettre leur établissement sur la grande terre.

Le budget des recettes et des dépenses du service local pour l'année 1873 a été arrêté en balance par le gouverneur à 1,184,865 francs. Une colonie naissante comme celle-ci, qui arrive à couvrir des dépenses de plus d'un million, a un avenir qui promet.

Une entreprise de transports maritimes est organisée autour des côtes de la colonie. L'inauguration de ce service a eu lieu hier, 26 mars.

Il y a depuis huit jours, à Nouméa, une panique à propos du pain. On dit que le stock des farines est sur le point d'être épuisé. Ce bruit doit avoir quelque fondement, puisque le transport le *Cher*, qui se trouvait en rade, a appareillé précipitamment et a pris la mer pour aller chercher à Sydney 150,000 kilogrammes de farine achetés au compte de l'administration. En tout cas, le pain se maintient très cher, un franc le kilogramme.

M. le chef de bataillon Dianematin-Dorat, commandant l'arrondissement et le pénitencier du Bourail, a failli être assassiné, de nuit, dans la maison qu'il occupe. Un forçat libéré, après s'être introduit près du commandant, s'est jeté sur lui, armé d'un couteau de boucherie. Une lutte terrible s'est engagée et le commandant, en état de légitime défense, a tué le forçat.

La garnison vient de perdre M. le capitaine Brullé, qui a succombé, en trois jours, probablement aux suites d'une insolation.

Une exposition agricole et industrielle doit ouvrir à Sydney, le 24 avril. Un grand nombre de nos colons se proposent d'y envoyer des échantillons de leurs plus beaux produits.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents

AVIS.

L'Abeille ne se vend que contre le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, et 10 [cts] le numéro.

Il n'est pas de prétexte qui puisse être invoqué par les personnes qui se privent d'eaux minérales, dont l'usage est très salutaire, puisque depuis plus deux mois déjà, on peut en prendre, à raison du prix modique de cinq cents le verre, chez MM. Aleix & Gaudet, pharmaciens chimistes, à l'angle des rues Bourbon et Douane. 22ju—1m—D&J

☞ Il n'y a pas de toilette complète de dame sans le SOZODONT odoriférant. Il donne à la bouche la plus douce haleine, aux gencives une rougeur de rubis, et aux dents une blancheur d'albâtre qui les fait ressembler à des perles dans un vase de corail. MAJS

MARIÉ, hier, le 3 juillet 1873, à l'église St Augustin, à midi, par le Révérend J. R. Jobert, Mr. JULES AUGUSTE à Mlle LUMENA BONNECAZE.—Tous deux de cette ville. Pas de cartes.

Décédée hier soir, à onze heures, à l'âge de vingt-six ans, Mademoiselle LOUISE ELVINA FALT. Les amis et connaissances des familles Falt, [illegible] et Holland, sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à cinq heures. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence encoignure Pauline et [illegible].

Décédée, le 3 juillet, à huit heures du soir, MARIE EUGENIE DEVRON, seule fille de Dr Gustavus Devron et de Catherine A. Fitz-Gerald, âgée de trois ans et un mois. Les parents, amis et connaissances sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à cinq heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence des parents, No 6[illegible] rue Royale, entre les rues Clouet et Louisa.

ENTREPOT DE TAPIS, Au No. 17 de la rue de Chartres. A. BROUSSEAU, Importateur, Offre, en Gros et en Détail, TAPIS—2000 pièces Tapis anglais et américains. TOILES CIRÉES pour planchers, tables et voitures.—NATTES—100 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie. STORES, Couvertures de tables et de pianos. RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham. BRINCATELLES, COTELINES, terries, reps, etc. CRIN, Burlaps, Coutil à matelas, Ressorts, etc. A. BROUSSEAU.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.

SALUT FORCE-UNION!

Orient de la Nouvelle Orléans, le 4 juillet 1873.

Les membres de la Resp.·. L.·. Persévérance No 2, sous la juridiction du Sup.·. C.·. de la Louisiane, sont priés de se réunir ce soir, le courant, à 7 heures précises, pour procéder à l'augmentation de salaire d'un app.·. aux grades de Comp.·. et M.·. M.·. Tous les M.·. M.·. sont fraternellement invités à y assister. Par ordre du Vén.·. E. FOUQUET, 2ème Secrétaire. 4 juil—1t

Louisiana Cock Pit.

THE public is hereby informed that this popular place of recreation will be opened on TO-DAY, 4th of July, and that in honor of and to suitably celebrate the day, a GRAND ROYAL FIGHT will take place, in which some of the most noted cocks of the season will participate. The fighting season will continue as heretofore, on EVERY SUNDAY, until further notice. 4 juillet 1f PP

Propositions Avantageuses!

197 et 199 Vieille Levée 197 et 199

EN FACE DU MARCHÉ FRANÇAIS.

MICHEL LION

Fatigué du commerce de détail, se propose d'écouler son magnifique stock, A N'IMPORTE QUEL PRIX, pourvu qu'il s'en débarrasse. Le tout se compose d'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS pour hommes et enfants, LINGE DE DESSOUS, CHAPEAUX, MALLES, VALISES, etc. Le tout doit être écoulé dans 90 jours à partir du 5 juillet, les marchandises sont consommées de 25 à 50 cents à meilleur marché que le prix coûtant. C'est une liquidation positive, les COMPTOIRS, VITRIERES, GAZ FIXTURES et MACHINES A COUDRE seront cédés à des termes avantageux, l'intention de M. LION étant de commencer une maison de gros. 4 juil—1f

Avis. Les actionnaires du IMPORTERS' BONDED WAREHOUSE COMPANY favorables à une modification dans l'administration de la corporation sont invités à se réunir au bureau de M. JOSEPH BRUGIER, No. [illegible] rue Douane, aujourd'hui, vendredi, 4 juillet, à deux heures de l'après-midi. 4 juil 1f PLUSIEURS ACTIONNAIRES

Cinquante mille piastres SERONT prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANK, au No. 14 de la rue du Camp, au dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT ET DE LA VILLE, à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent par an, sur les dépôts de soixante jours et davantage [illegible]. T. D. VAN HORN.

Avis au Public. M. GRIGLIASKI ayant obtenu pendant dix ans, dans l'Amérique du Sud, les plus brillants succès pour le traitement des maladies de poitrine, dysenterie, fièvre jaune et des fièvres intermittentes, offre ses remèdes infaillibles aux personnes affligées de ces maladies [illegible]. M. GRIGLIASKI, pour l'appui de ce qu'il avance, fera valoir [illegible]. Sa résidence est rue Toulouse, No. 19, entre Vieille Levée et Chartres. 4 juil—1m

Avis de Banques. New Orleans Clearing House (Comptoir d'Echanges de la Nouvelle-Orléans), 3 Juillet 1873.

VENDREDI PROCHAIN, 4 juillet 1873, étant un jour férié reconnu par la loi, les banques suivantes seront fermées: La Banque des Citoyens de la Louisiane. La Banque Nationale de l'Union. La Banque Nationale de la Louisiane. La Banque Nationale de l'Etat. La Banque du Canal. La New Orleans National Banking Association. La Banque Nationale Mutuelle. La Banque Germania Nationale. La Banque Hibernia Nationale. La Banque Teutonia Nationale. La Banque Nationale de la Nouvelle Orléans. La Banque du Sud. ISAAC N. MAYNARD, Directeur. 4 juil—2f

Banque d'Amérique. — Nouvelle-Orléans, 30 juin 1873. Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, un dividende de six pour cent, sur les profits des six derniers mois, a été déclaré payable à partir du 7 juillet 1873. KISIAH HINCKS, Assistant caissier. 3 juillet 4f

Bravo, pour le 4 de Juillet! LE magnifique steamer BRADISH JOHNSON partira du wharf, pied de la rue Conti, à 10 heures du matin, VENDREDI 4 juillet, pour un voyage d'excursion à la Passe Sud-Ouest, devant être de retour en ville dimanche matin. Billets de passage en vente à bord du bateau. 2 juillet—3f

GRANDE EXCURSION LE 4 JUILLET. LE bateau à vapeur LA BELLE partira de la rue du Canal à 9 heures du matin, pour Kennerville; de la rue du Canal à 2 heures P. M., pour Carrollton, de la rue du Canal à 4 heures P. M., pour Kennerville; de la rue du Canal à 7 heures P. M., pour Carrollton, et s'arrêtera au pied de la rue Jackson pour les passagers. Prix de l'excursion, aller et retour...50 cents. Un magnifique BRASS BAND est engagé pour la circonstance. 2 juil—3f

Orgues et Instruments de Musique LES célèbres orgues de Mason et Hamlin et celles, excellentes, de Trayser, de Stuttgart, toujours en magasin. Importation directe de Boîtes à Musique, Orgues de Barbarie, Accordéons, Violons, Instruments en cuivre, Cordes pour tous les instruments, etc., en gros et en détail. LOUIS GRUNEWALD, 129 rue du Canal. 29juin—3f PP dim mer sam

Home Mutual Savings Bank, 71......RUE DU CAMP......71

Cette Banque s'ouvrira pour la transaction des affaires, LUNDI, 6 JUILLET 1873. Heures de Banque: de 9 heures à 3 heures. JOSEPH RAYMOND, Président, GEO. W. BYRNE, Caissier.

Board des Directeurs. Joseph Raymond, Paul Estebne, I. W. Patton, Joseph Keller, Kug. Doherty, Nicholas Miller, J. T. Murphy, C. F. Lauman, N. A. Wilcox, L. B. Collins, B. K. Taylor.

Ceux des actionnaires qui n'ont pas encore effectué le premier payement sur le montant de leur stock, sont priés de le faire aux bureaux de la Banque. 2 juil—6f PP

LIMONS. LIMONS. 250 caisses Limons Menton de première qualité, venant d'être reçues par le steamer "Cordova" et à vendre par A. F. COCHRAN & CAZERES, Au No 7 de la rue Front et 12 de la rue Fulton. 1er juil—6f

Librairie de la Famille, Bureaux du Propagateur Catholique, 264.....RUE DE CHARTRES.....264 (Entrée par la rue Madison.) EN VENTE, à la Librairie de la Famille, un assortiment considérable de livres pour distribution de prix, de livres de littérature, d'instruction et de morale, de livres de prières et paroissiens en tous genres, de livres de propagande religieuse et de livres classiques français. Chapelets et Médailles et Couronnes, Images et [illegible]. La librairie est ouverte de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

RAPPORT SEMI-ANNUEL DE LA BANQUE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. 100.....Rue du Canal.....100. A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Lundi 30 juin 1873.

ACTIF.

Effets escomptés		$1,4[illegible]
Bonds des Etats-Unis en garantie de circulation		[illegible]
Dû par nos agents de rachat et de réserve		102,887 [illegible]
Dû par autres banques étrangères		10,711 [illegible]
Actions (valeur actuelle)		18,220 [illegible]
Prime sur l'or		2,106 [illegible]
Prime sur les bonds des Etats Unis		72,307 [illegible]
Maison de Banque		7,874 [illegible]
Mobilier et installations		16,800 [illegible]
Billets du Trésor	[illegible]	
Espèces en or	[illegible]	
Billets de Banques Nationales	4,600 [illegible]	
Monnaie fractionnaire et nickels	1,[illegible]	
Echanges contre les banques locales	[illegible]	[illegible]
		$1,844,[illegible]

PASSIF.

Dépôts individuels		[illegible]
Circulation		410,[illegible]
Capital actions		[illegible]
Dû aux banques étrangères		3,171 [illegible]
Dividendes Nos 1 et 2 non réclamés		[illegible]
Fonds de réserve et de surplus		[illegible]
Profits et pertes		18,472 [illegible]
Dividende No 3 aux actions, solde	297,[illegible]	
Dividende No 3 aux déposants	3,[illegible]	[illegible]
		[illegible]

3 juil—3t

Mutual National Bank of New Orleans. — Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1873. — A une réunion des Directeurs aujourd'hui un dividende de CINQ ET DEMI POUR CENT aux ACTIONNAIRES, et un dividende de UN DEMI POUR CENT aux déposants, ont été déclarés sur les profits des derniers six mois, payables [illegible] 14 courant. JOS. MITCHEL, Caissier.

Troisième Rapport Trimestriel du STATE NATIONAL BANK DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Nlle Orléans, samedi, 28 juin 1873. Division de profits sous le système mutuel.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,354,167 31
Bons des Etats-Unis	500,000 00
Primes sur bons	15,000 00
Actions et autres garanties	63,[illegible]
Dû par des agents de rachat et de réserve	284,[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Local de la banque et autres propriétés foncières	[illegible]
Meubles et installations	12,868 [illegible]
Taxes payées	4,756 [illegible]
Dépenses courantes	12,6[illegible]
Echéances des banques de la ville	167,1[illegible]
Or	78,4[illegible]
Billets légal tender	[illegible]
	$2,621,535 76

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Surplus	87,000 [illegible]
Circulation	[illegible]
Dividendes non payés	11,756 [illegible]
Dépôts individuels	1,170,024 [illegible]
Dû à des banques et à des banquiers	250,[illegible]
Escomptes pour trois mois	[illegible]
Echanges pour trois mois	10,5[illegible]
Intérêt pour trois mois	16,1[illegible]
Profits et pertes pour 3 mois	773 [illegible]
	[illegible]

DIVIDENDE DÉCLARÉ. (Payable à dater du lundi, 21 juillet 1873.) Les actionnaires, trois et un quart pour cent pour trois mois, les déposants, trois quarts d'un pour cent pour trois mois. [illegible] SAMUEL H. KENNEDY, Président. CHAS. L. C. DUPUY, Caissier. 3 juil—1m

RAPPORT SUR L'ETAT DU NEW ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION, A LA NOUVELLE-ORLÉANS, ETAT DE LA LOUISIANE. Le 30 juin 1873, à la clôture des affaires.

RESSOURCES. [illegible]

PASSIF. [illegible]

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, } s.s. Moi, HENRI BLACHE, caissier du New Orleans National Banking Association, déclare solennellement que le tableau ci-dessus est exact. HENRI BLACHE, Caissier. 3 juil—3t

CONDITION DE LA LOUISIANA NATIONAL BANK, PENDANT LES SIX MOIS FINISSANT LE 30 JUIN 1873.

ACTIF.

Prêts et escomptes	[illegible]
Bonds des Etats-Unis	[illegible]
Autres bons	[illegible]
Change payé à échoir	[illegible]
Maison de Banque	[illegible]
Propriétés foncières	6,707 [illegible]
Dépenses des taxes	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	7,383 [illegible]
Dû par les agents de remboursement et de réserve	457,[illegible]
Checks sur des banques de la ville	73,[illegible]
Comptant	[illegible]
Total	$4,8[illegible]

PASSIF.

Capital-actions	$1,000,000 00
Fonds, surplus	275,000 00
Profits	[illegible]
Circulation	[illegible]
Dividende non payé	290 00
Dépôts des Etats Unis	[illegible]
Dépôts	2,[illegible]
Dû aux banques et aux banquiers	[illegible]
Total	[illegible]

A un meeting du Board de Directeurs, qui a eu lieu aujourd'hui, un DIVIDENDE DE CINQ POUR CENT, sur le capital-actions, a été déclaré, payable en cette ville, sur demande et, à New-York, à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., le et à partir du 1er de juillet prochain. A. LURIA, Caissier. 1er juil—PP.

Dissolution de Société. LA Société qui a existé jusqu'ici, entre les soussignés, dans cette ville, sous la raison STAUFFER, KENT & CO., est dissoute, aujourd'hui, par limitation, et par la mort de Mr. WM. A. KENT. Les associés survivants ne se servent du nom de l'ancienne maison que pour la liquidation. ISAAC H. STAUFFER, CHARLES MACREADY, BENJ. F. EBERLEMAN, Associés survivants. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1873.

Formation de Société. LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une Société sous la raison STAUFFER, MACREADY & CO., à l'effet de continuer, dans cette ville, le commerce de quincaillerie et de fer de l'ancienne maison Stauffer, Kent & Co. ISAAC H. STAUFFER, CHARLES MACREADY, BENJ. F. EBERLEMAN. Nlle-Orléans, 1er juillet 1873.

VERITABLES CIGARES IMPORTÉS DE LA HAVANE A dix sous pièce. J'INFORME mes clients et le public que je viens de recevoir un assortiment de FLOR DE PERFECTOS, AGUILA DE ORO. A vendre en détail, à DIX SOUS PIÈCE. F. A. GONZALEZ, Coin Camp et Common, Coin Union et [illegible].

Cinquième Festival Annuel —ET— GRAND FEU D'ARTIFICE —DE LA— Société de Bienfaisance des Commis de la Louisiane. VENDREDI, 4 JUILLET, 1873, Aux Fair Grounds.

DIRECTEURS. Chas. Cavaroc, Victor Nippert, H. Dominié, Chas. F. Buck, J. C. Waldo, D. Schwartz, E. A. Tyler, Thos. Benziger, J. H. Marks, E. T. Walshe, L. W. [illegible], Chas. Leighton, Albert Baldwin, H. Bonnabel, S. H. Moody, H. Kern, L. Wallace.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS. O. S. BABCOCK, président. A. Lacoste, C. [illegible], P. Tissé, Jr., H. Duval, Jr.

COURSES. Course de Poneys, (au-dessous de 14 mains) un mille—Entrées, $2.50. Prix, $25. Course de Chevaux, (pas moins de trois). Entrée, $5. Prix, $50. Course de Poneys, (au-dessous de 14 mains); deux sur trois. Entrée, gratis. Prix, $25. Course à pied (pour les membres seulement), 100 yardes. Médaille en or, spécial, par O. S. Babcock. Course à pied (pour les membres seulement) Prix, $5 en or.

Danse. Les danses commenceront à 3 heures du soir, dans la bâtisse. Il ne sera pas permis de danser sur la plateforme.

Programme du Feu d'Artifice, sous la direction du Professeur J. FERROUILLET,
1. 1 bombe, pluie d'or.
2. 2 soleils avec gloires, 3 rep.
3. 2 paires d'ailes, 3 rep.
4. 4 paires de caducées, 4 rep.
5. 1 batterie de chandelles romaines.
6. 1 bombe.
7. 2 Soleils, 1 double au centre, 3 rep.
8. Initiales de la société.
9. 1 bombe, en couleur.
10. Une grande arche rose, 1 pièce entièrement en couleur.
11. Pluie de feu, 80 pieds de façade.
12. Grand bouquet.

Fusées assorties pendant le feu d'artifice. Prix d'entrée, cinquante cents. Les dames ne seront admises que par invitation. On peut avoir des invitations en s'adressant à l'un des membres de la société, [illegible]. Les boutiques et les privilèges de jeux seront vendus aux Fair Grounds, le 23 juin, à midi. 15 juin—1m

Cent Pianos DES meilleurs facteurs, à savoir, STEINWAY, KNABE, HAINES, WESTERMAYER (Berlin), Pleyel, neufs et d'occasion, en magasin et à vendre aux prix d'été pour du comptant, à crédit, payables par versements mensuels, ou loués avec privilège d'achat. Vieux pianos pris en échange pour leur pleine valeur. LOUIS GRUNEWALD, 129 rue du Canal. 29juin—3f PP dim mer sam

AVIS IMPORTANT —AUX— MAITRES DE MAISON —ET— Aux Consommateurs de Gaz.

LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSÈNE.

PEU D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GAZOLINE.

PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.

Bureau de la Compagnie de Gaz de la Nouvelle-Orléans, 29 juin 1873.

Le 1er janvier 1874, date de l'achèvement de la nouvelle usine que cette compagnie fait construire en ce moment, le prix du gaz, à la Nouvelle-Orléans, dans les limites des quartiers approvisionnés, sera réduit à TROIS PIASTRES PAR MILLE PIEDS CUBES pour tous les consommateurs, moyennant prompt payement. La Nouvelle Orléans sera, de toutes les villes de l'Union, celle qui sera éclairée la plus économiquement [illegible].

[illegible]

Par ordre des directeurs, JAMES JACKSON, Président. 29 juin—1mPP

Splendide Occasion! Grand Sacrifice de Marchandises. GUEBLE & NIPPERT, 137 - - Rue du Canal - - 137

DÉCIDÉS à clore leur magnifique Stock dans le plus court délai, avant d'ouvrir leur nouvelle maison de GROS, offrent leurs marchandises à 25 0/0 et 50 0/0 au-dessous du prix coûtant.

Grand Bon Marché —DE— EVENTAILS, EN-TOUT-CAS et PARAPLUIES, CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS! GANTS ET PARFUMERIES FINES! RUBANS, GARNITURES, DENTELLES! RUBANS haute nouveauté, pour ceintures. —POUR MESSIEURS— CHEMISES [illegible] CALEÇONS, Mouchoirs, Cravates [illegible] PANIERS, PORCELAINES!! VERRERIES!!! PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin [illegible]. 25 mai—3mPP

Avis. LA Société SLOCOMB & BALDWIN étant expirée par limitation, le 30 du mois dernier, les soussignés ont formé une société [illegible] sous la raison de C. A. SLOCOMB, BALDWIN & CO. [illegible] C. A. SLOCOMB, C. H. SLOCOMB, en commandite. 1er juillet—1m

POUDRE DE LEVAIN "PARAGON" De C. H. COLLIN. DEPOT: 34, RUE TCHOUPITOULAS, Nouvelle-Orléans. 29 juin—3m

J. A. D'HÉMÉCOURT.

CONFISERIE Avec une Usine à vapeur. **J. A. D'HÉMÉCOURT,** SUCCESSEUR DE E. TURPIN, 93... Rue Vieille-Levée... 93. **GRANDE Fabrique de Candi.** CANDIS EN BATONS (Médaillé avec Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc., CHOCOLATS. Importateur direct d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX. Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. F. Stohl. TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

Mme Veuve H. PINARD ANNONCE à ses amis et au public en général que les affaires de la maison H. Pinard continueront, comme par le passé au même local, rue des Remparts, No. 122, entre Toulouse et St. Pierre. Les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession H. Pinard sont priées de les présenter, et celles qui doivent, de venir solder leurs comptes promptement. Ceux qui ont des Meubles en magasinage dans ladite maison depuis six mois et au-delà, sont priés de les retirer dans le délai de quinze jours, et les Meubles qui ne seront pas retirés, seront vendus à l'encan afin de couvrir les frais du dit magasinage. M. ED. BAGNÉRIS est autorisé à collecter pour mon compte. 3 juil—1m

AVIS AUX VOYAGEURS. Nouvelle-Orléans, 5 Juin 1873. LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER St. Louis and Iron Mountain Vend des BILLETS D'EXCURSION Pour tous les points de l'Ouest et du Nord, à une GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. Ces billets seront bons jusqu'en novembre 1873. Il y a des chars Pulman de la Nouvelle-Orléans à St-Louis et de St Louis à St Paul, SANS CHANGEMENT. De Columbus, Ky., à St Paul ... $[illegible]; A Milwaukie ... [illegible]; A Denver ... [illegible] (et retour). A tous les autres points en proportion. Pour les détails, s'adresser à Mr. A. D. SHELDON, Agent, pour les billets, du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel, ou à Mr. J. R. LUND, Agent, pour les billets, du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas, au coin des rues Camp et Commune. [illegible] The Tourist's Guide (Guide du Touriste) [illegible]. J. H. WINGFIELD, Agent au Sud, pour les passagers, des Compagnies des Chemins de fer St. Louis and Iron Mountain et Cairo and Fulton. Au coin des rues Camp et Commune. 11 juin—6m

Collège Commercial de DOLBEAR, AU No 200, de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans. Ce collège est ouvert, toute l'année, de 8 heures du matin à 9 heures du soir. On peut y prendre des leçons d'écriture, de tenue des livres, d'arithmétique, etc., etc., à la semaine, au mois ou à l'année, à des conditions très avantageuses. LEVI DOLBEAR, Président.

Machines à coudre (perfectionnées) A L'USAGE DES FAMILLES, DE GROVER & BAKER. Grand Dépôt du Sud, 107 rue du Canal, coin Passage de la Bourse. Les machines sont vendues à des conditions de paiement très faciles. 3 juin—3m

Vins à bon marché. VOICI une excellente occasion pour les familles qui désirent les vins d'Espagne, purs et pas chers [illegible] MM PIE & ARIAS, au No. 38 de la rue Gravier. [illegible]

L'Ancien Méridien, A l'angle de la rue Douane et du Passage de la Bourse. VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE FORGET, un LUNCH chaud qui sera servi tous les jours de onze heures du matin à une heure P. M. [illegible] Le BAR est approvisionné de Vins et Liqueurs de premier choix. HUITRES toujours fraîches. [illegible]

CINQ SOUS. CINQ SOUS. **EAUX MINÉRALES.** A partir d'aujourd'hui j'annonce que j'ai réduit le prix de mes Eaux Minérales à Cinq sous le verre. Je tiens constamment les Eaux suivantes, pures et très fraîches: Vichy, Kissingen, Bitter Kissingen, Blue Lick, Bladon, etc. B. HUBERWALD, Pharmacien et Chimiste, 105, rue du Canal. 22 juin—1m

L'APPAREIL DE BABCOCK, A INCENDIE. ECHELLES avec l'Appareil à Incendie et la Pompe de Babcock, fonctionnant d'elle-même—à l'usage des villes et des villages. Les pompiers des principales villes de l'Union s'en servent journellement. Ils sont sûrs et simples et offrent une puissante protection. [illegible] A. M. GRANGER, Agent-Général, Au No. 19 de la rue du Canal et dans la Bâtisse de l'Exposition. 24 av—3m

CONFISERIE **ADOLPHE LEMANNE,** 207......Chartres Street......207 Entre Dumaine et Ste. Anne. 2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873. SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gâteaux et Pyramides pour mariages. Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés. Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes. Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 28 févr—1an

Chaux de l'Alabama. JE reçois constamment de la célèbre chaux de Shelby (Alabama) et la vends franche à très bas prix. SAMUEL JAMISON, seul Agent, au No 86 de la rue Carondelet. 2 av—3m

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE. Cabinet et domicile, No. 14, rue Dauphine, [illegible]. Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un râtelier de DENTS de la mâchoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base [illegible]. **J. A. CASADAVANT, D. D. S.** CHIRURGIEN-DENTISTE. No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal. Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives [illegible].

66 - - Rue Bienville - - 66 Encoignure Royale. Le Dr. L. DUPERRON, Dentiste, [illegible].

Révolution! Révolution! LES DENTS! [illegible] Le Dr. GEO. P. MALOSKEY, [illegible].

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD, RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible] GATEAUX DE MARIAGE [illegible]. RUE VIEILLE-LEVÉE: FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Sirops de Fruits FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÊME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE. A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 3 JUILLET—CLASSE No 157. 30 4 54 11 12 17 47 62 29 56 74 40 [illegible] ce 3 juillet 1873.

Location et Location à Bail. WALTON, DAVIS & FRERET, Agents pour la Vente et la Location de propriétés foncières. ANNONCENT que leur registre de location de Magasins, Entrepôts, Maisons, etc., pour l'année 1873—74 sera ouvert à dater du 1er juillet prochain. La Location et la Location à Bail formeront un département spécial qu'ils ajoutent à celui des ventes et des ventes à l'encan. [illegible] MM. WALTON, DAVIS & FRERET se chargeront [illegible].

Propriétés à vendre et à louer.

RÉSIDENCE A VENDRE. [illegible] Chestnut et Amelia [illegible] 3 juil—1m

A Vendre, A TRÈS BAS PRIX, Un Moulin à sucre, [illegible] J. W. BURBRIDGE & CO. 3 juil—1m

Bonne occasion, Grocerie à vendre. [illegible] Vieille Levée, entre Bienville et Conti. [illegible]

A Vendre ou Echanger POUR une propriété de ville, 1700 acres de terre sur la rivière San Antonio, à neuf milles de la ville de Goliad, Texas. [illegible] s'adresser à [illegible] JOURDAN, aux [illegible] Works [illegible].

A LOUER, LA MAISON No [illegible], rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. [illegible] s'adresser rue de l'Esplanade, No 94, ou au bureau de l'Abeille.

A LOUER, [illegible] Robertson [illegible] rue Hôpital [illegible] Esplanade, près Royale [illegible].

A LOUER, [illegible] s'adresser à E. Roger & Co., 21 rue Vieille Levée.

A vendre pour cause de départ. CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE, connu sous le nom de "Ville de Strasbourg," situé au No 14, de la rue St. Philippe. [illegible]

Cigares, Tabacs. Cigares de la Havane et du Pays, CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS. ET un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer, à très bas prix, par ED. L. ZELL & CO., Coin des rues Canal et Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULOR, No 86....RUE VIEILLE-LEVÉE....No 86 [illegible] TABAC A FUMER ET A PRISER. [illegible] CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, etc.